

ELITE MEDIA

REGLEMENT du Jeu « ELITE MODEL LOOK FRANCE/ SEPHORA »

Article 1 – SOCIETE ORGANISATRICE

La société ELITE MEDIA – société à responsabilité limitée, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 403.854.193. – APE 6391Z, ayant son siège social 19 Avenue George V, 75008 Paris (ci-après « La Société Organisatrice »), organise sur internet sur la page Fan Facebook Elite Model Look France et sur la page Fan Facebook Sephora, en partenariat avec la société SEPHORA SA, un jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé «JEU ELITE MODEL LOOK FRANCE / SEPHORA» dans le cadre du concours ELITE MODEL LOOK France 2013, du 20/09/2013 à partir de 12h00, heure de Paris (France) au 30/09/2013 à 17h00, heure de Paris (France), dont les principes et les modalités de participation sont décrites dans le présent règlement.

Ce jeu est notamment accessible à partir de l'adresse URL suivante : <http://apps.facebook.com/emlfrancesephora>.

Le présent jeu n'est ni associé, ni géré ou sponsorisé par Facebook. L'ensemble des informations que vous communiquez sont exclusivement collectées par la Société Organisatrice et ne seront en aucun cas communiquées à Facebook.

Article 2 – DEFINITIONS

Dans le cadre du présent règlement, les termes ci-dessous, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel, auront les significations suivantes :

- « Jeu » : désigne le présent jeu en ligne, gratuit et sans obligation d'achat, intitulé « ELITE MODEL LOOK FRANCE / SEPHORA » organisé sur les pages Fan Facebook Elite Model Look France et Sephora dans le cadre du concours ELITE MODEL LOOK France 2013, du 20/09/2013 (12h00) au 30/09/2013 (17h00), heure française;
- « Participant » : désigne toute personne remplissant les conditions de l'article 4 et qui participe au Jeu ;
- « Règlement » : désigne le présent règlement, y compris les éventuels avenants dont il pourrait faire l'objet ;
- « Société Organisatrice » : désigne la société ELITE MEDIA, organisatrice du jeu ;
- « Partenaire » : désigne la société SEPHORA SA.

Article 3 – ACCEPTATION DU REGLEMENT

Préalablement à toute participation au Jeu, chaque joueur doit prendre connaissance et accepter sans aucune réserve le Règlement et le principe du Jeu. La seule participation au Jeu entraîne l'acceptation pleine et entière du Règlement.

La Société Organisatrice se réserve le droit de vérifier que les gagnants ont participé au Jeu dans des conditions conformes au Règlement, les participations non-conformes entraînant la disqualification du gagnant et l'annulation de son gain.

Article 4 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à ce Jeu est ouverte à toute personne physique **majeure**, résidant en France métropolitaine (DOM TOM non inclus) disposant d'un accès à Internet, à l'exclusion des membres du personnel de la Société Organisatrice du Jeu, de toute personne ayant directement participé à la mise en place du Jeu et des sociétés ayant participé à sa promotion et/ou à sa réalisation.

Ce Jeu est à vocation essentiellement ludique. Pour permettre à tout joueur d'avoir une chance de gagner, la participation au Jeu implique une attitude loyale, signifiant le respect absolu des règles et des droits des autres joueurs. La Société Organisatrice se réserve le droit de poursuivre par tout moyen, toute tentative de détournement du Règlement, notamment en cas de communication d'informations erronées ou de tentatives de fraude.

Le Jeu est accessible 24h sur 24, notamment à l'adresse suivante <http://apps.facebook.com/emlfrancesephora> sous réserve notamment d'opérations de maintenance sur les serveurs du Jeu.

Pour pouvoir accéder au Jeu, le Participant doit obligatoirement disposer d'un compte Facebook et se rendre sur à l'adresse visée ci-dessus

La participation est limitée à une (1) personne (même nom, même prénom, même compte Facebook) par jour pendant toute la durée de l'opération.

Article 5 – MODIFICATIONS DES DATES DU JEU

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler le Jeu, à le réduire, à le prolonger, le reporter ou à en modifier les conditions.

Article 6 – PRINCIPES ET MODALITES DU JEU

La participation s'effectue exclusivement sur les pages Fan Facebook ELITE MODEL LOOK FRANCE et SEPHORA France (ci-après indépendamment la ou les « Page(s) Fan »).

Pour participer au Jeu, le Participant doit être connecté sur son compte Facebook (renseigner son adresse mail et son mot de passe) via la page Fan Facebook Elite Model Look France ou la page Fan Facebook Sephora France.

Pour valider sa participation au Jeu, le Participant devra également remplir le formulaire de participation. Les champs du formulaire de participation suivis d'un astérisque sont obligatoires pour participer au Jeu et recevoir sa dotation. La Société Organisatrice se réserve le droit de vérifier les informations communiquées par les gagnants dans le formulaire de participation. Toute indication d'identité ou d'adresse fausses entraînera la disqualification du gagnant.

Toute inscription inexacte ou incomplète ne pourra être prise en compte et entraînera la nullité de la participation. Ne seront notamment pas prises en considération les inscriptions dont les coordonnées sont inexactes ou incomplètes ou celles qui ne seraient pas conformes aux dispositions du Règlement ou celles adressées après la fin du Jeu.

La participation au Jeu se déroule selon les étapes suivantes :

- Le Participant est invité, via les Pages Fan mentionnées ci-dessus, à accéder à l'application « JEU ELITE MODEL LOOK FRANCE/SEPHORA ».
- Puis, le Participant est invité à jouer en cliquant sur le bouton « ENTREZ ».
- Le Participant doit obligatoirement :
 - o communiquer, via un formulaire s'affichant sur son écran, les informations obligatoires, notamment : nom, prénom, adresse, code postal, ville, adresse mail, et sexe (et de façon facultative, il a la possibilité d'indiquer sa date de naissance),
 - o prendre connaissance du Règlement,
 - o déclarer avoir accepté le Règlement en cochant la case prévue à cet effet avant de pouvoir accéder à la page suivante.
- Le Participant devra ensuite répondre à une (1) question.

- Si le Participant répond correctement à la question, il en est informé par le message « BRAVO ! VOUS AVEZ OBTENU 1 BONNE REPONSE. VOTRE PARTICIPATION A BIEN ETE ENREGISTREE ».

Un bouton automatique sur l'application permettra aux Participants d'imprimer ou de télécharger sur leur téléphone portable une réduction de 20% (vingt pourcent) sur un produit de leur choix valable une seule fois dans les magasins SEPHORA en France métropolitaine et sur www.sephora.fr (voir conditions sur le coupon dédié).

Après sa participation, le Participant est invité à partager l'application sur son mur Facebook via un message indiquant qu'il a participé au Jeu. Cette publication est alors régie par les Conditions d'Utilisations Facebook comme tout message que le Participant pourrait publier sur son mur.

INVITATIONS ENVOYÉES PAR LE PARTICIPANT SUR LE MUR FACEBOOK DE SES PROCHES

Le Participant peut décider, s'il le souhaite, d'inviter certains de ses proches à utiliser l'application. Dans ce cas, le Participant prend l'initiative et la responsabilité de publier sur le mur Facebook de ses proches une telle invitation. Il fait son affaire de l'obtention du consentement explicite et informé des proches à qui il relaye cette invitation. La Société Organisatrice et le Partenaire n'agit que sur la volonté et au nom du Participant en qualité de prestataire technique d'envoi des messages du Participant. En conséquence, le Participant dégage la Société Organisatrice et le Partenaire de toute responsabilité du fait des publications que le Participant relaie sur le mur Facebook de ses proches.

Article 7 – RESULTATS

Afin de désigner les cinq gagnants du Jeu, un tirage au sort sera effectué au plus tard le 1^{er} octobre 2013 parmi les Participants correctement inscrits et ayant correctement répondu à la question posée. Un seul lot sera attribué par gagnant (même nom, même adresse).

Les gagnants seront avertis par email à compter du 1^{er} octobre 2013. Aucun message ne sera adressé aux perdants. Les Participants autorisent toute vérification concernant leur identité et leur lieu de résidence. Toute indication d'identité ou d'adresse falsifiée, frauduleuse, fausse, mensongère, incorrecte, inexacte entraînera l'élimination de la participation.

En contrepartie du bénéfice de la dotation, le gagnant autorise la Société Organisatrice à utiliser son nom, prénom, photo éventuelle ainsi que l'indication de sa ville et de son département de résidence dans toute manifestation publi-promotionnelle, sur le site Internet de la Société Organisatrice et sur tout site ou support affilié, sans que cette utilisation puisse ouvrir de droit et rémunération autres que le prix gagné.

Article 8 – DOTATIONS

Les cinq gagnants tirés au sort remporteront une invitation (pour deux personnes) pour la Finale **ELITE MODEL LOOK France 2013** qui aura lieu le 17 octobre 2013 au Cirque d'hiver (Paris, 11^{ème}). Les invitations seront mises à disposition des gagnants et à eux seuls suivant les informations fournies sur une base déclarative dans le formulaire de participation au Jeu. Les lots à gagner n'ont pas de valeur commerciale. Aucun échange ou remboursement ne pourra être envisagé. La dotation est nominative : elle ne pourra donc pas être remise à une autre personne que celle tirée au sort.

Il est rappelé que l'obligation de la Société Organisatrice consiste uniquement en la mise à disposition des invitations. Par conséquent, tous les frais accessoires relatifs à ces dotations ou les frais généraux liés à l'entrée en possession des dotations – notamment les frais de déplacement jusqu'à destination, frais de restauration, hébergement, etc. -, resteront à la charge des gagnants. Aucune prise en charge ou remboursement ne seront dus à ce titre.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudice de toute nature qui pourrait survenir en raison de la jouissance du prix attribué et/ou du fait de son utilisation, ce que le gagnant reconnaît expressément.

Article 9 – REMISE EN JEU DES DOTATIONS

Sous réserve du respect des dispositions de l'article 7 du Règlement, les dotations seront envoyées aux gagnants par voie postale à l'adresse qu'ils auront indiquée dans le formulaire sur la Page Fan lors de leur participation, dans un délai de huit (8) jours à compter du tirage au sort.

Les dotations non réclamées par les gagnants dans les délais impartis par La Poste ou retournés à la Société Organisatrice pour cause de non-réception par les gagnants ne seront pas remises en jeu.

Article 10 – RECLAMATIONS

Les dotations ne peuvent donner lieu à aucune contestation ou réclamation d'aucune sorte. Les gagnants s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité de la Société Organisatrice ou du Partenaire en ce qui concerne les dotations, notamment leur livraison, leur état et leur qualité.

Les dotations ne pourront en aucun cas être reprises ou échangées contre leur valeur en espèce ou contre toute autre dotation, ni transmise à des tiers. Cependant, en cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, la Société Organisatrice se réserve la possibilité de substituer à tout moment à la dotation proposée une autre dotation d'une valeur équivalente.

Aucune réclamation et aucun recours relatif aux lots ou à leur attribution ne pourront être adressés à la société Organisatrice, ni à son Partenaire. Aucun lot de substitution ne sera remis aux participants. Aucun lot ne pourra faire l'objet d'une contrepartie en espèces.

Les lots sont décidés par la Société Organisatrice et son Partenaire.

Article 11 – REMBOURSEMENT

Pour les Participants, dûment inscrits, accédant au Jeu à partir de la France métropolitaine via un modem et au moyen d'une ligne téléphonique facturée selon le temps passé - c'est à dire hors abonnements câble, ADSL et forfaits incluant ou offrant les coûts de communication - les coûts de connexion engagés pour la participation au Jeu, à savoir le coût de mise en relation et le prix de la communication par minute, seront remboursés au Participant au tarif de 0.60 € TTC / minute, et ce sur la base de cinq (5) minutes par Participant (même identifiants personnels).

Néanmoins tout Participant justifiant de frais de connexion supérieurs à la limite précitée pourra se faire rembourser, sous réserve de justifier des coûts réels et sur la base des justificatifs listés ci-dessous.

Les frais de participation seront remboursés aux Participants qui en feront la demande écrite sur communication de l'ensemble des documents ou informations suivants :

- (1) de leur nom, prénom, adresse postale,
- (2) du nom du Jeu ainsi que le site sur lequel il est accessible,
- (3) de la date de début et de fin du Jeu,
- (4) d'une copie de la première page de leur contrat d'accès à Internet, indiquant notamment leur identité, le nom de leur fournisseur d'accès et la description du forfait,
- (5) d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) ou d'un RIP (Relevé d'Identité Postal),
- (6) une copie de la facture détaillée de l'opérateur télécom, en précisant la date et l'heure de connexion sur le site, et plus particulièrement les heures d'entrée et de sortie du Jeu. La Société Organisatrice conserve en mémoire temporairement et dans les limites légales, les dates et heures d'entrée et de sortie sur le Jeu.

Les Participants sont informés que, étant observé qu'en l'état actuel des offres de service et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion forfaitaire aux internautes, il est néanmoins expressément précisé que tout accès au Jeu s'effectuant sur une base forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le Participant de se connecter au site de la Société Organisatrice ou de ses partenaires et de participer au Jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire spécifiques.

La demande de remboursement doit être effectuée au plus tard quatre-vingt (90) jours calendaires après la fin du Jeu.

Toute demande de remboursement de la participation au Jeu et des frais de participation au Jeu sera adressée par courrier postal exclusivement, à l'adresse suivante :

ELITE MEDIA

Application Facebook Jeu « ELITE MODEL LOOK FRANCE/SEPHORA »

19, avenue George V – 75 008 PARIS

Les frais postaux engagés pour la demande de remboursement seront remboursés au tarif lent en vigueur sur simple demande écrite figurant dans la demande de remboursement.

La demande de remboursement traitée en moyenne sous trois (3) mois, par virement bancaire.

Toute demande n'incluant pas l'ensemble des éléments visés ci-dessus, transmise au delà de la date mentionnée ci-dessus (cachet de la poste faisant foi), illisible, avec des coordonnées erronées ou ne respectant pas les conditions ci-dessus, sera automatiquement rejetée et ne recevra pas de réponse.

Article 12 – RESPONSABILITE

La participation au Jeu se fait sous l'entière responsabilité de chaque Participant.

Ni la Société Organisatrice ni le Partenaire ne garantissent que le Jeu et/ou les services de communication au public en ligne rendant accessibles le Jeu fonctionnent sans interruption, ou qu'ils ne contiennent pas d'anomalies informatiques quelconques, ni que les défauts constatés seront corrigés.

Ni la Société Organisatrice ni le Partenaire ne pourront être tenus responsables :

- en cas de dysfonctionnement technique du Jeu,
- si les Participants ne parviennent pas à se connecter au site du Jeu ou à jouer,
- si les données relatives à l'inscription d'un Participant ne parvenaient pas à la Société Organisatrice pour une quelconque raison dont elle ne pourrait être tenue responsable ou lui arriveraient illisibles ou impossibles à traiter ou en cas de problèmes d'acheminement des courriers électroniques.

Les Participants ne pourront prétendre à aucun dédommagement à ce titre.

Ni la Société Organisatrice ni le Partenaire ne sauraient de la même manière être tenus responsables de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux Participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ou de toutes conséquences directes ou indirectes pouvant en découler, notamment sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

La Société Organisatrice se réserve le droit de prolonger, d'écourter, modifier ou annuler le Jeu si les circonstances l'exigeaient, et ceci sans réparation d'un quelconque dommage moral ou financier pour les participants.

Il est rappelé aux utilisateurs, sans que cette liste soit limitative, que les photos chargées sur la page Facebook à caractère pornographique, faisant l'apologie de crimes contre l'humanité, constituant une incitation à la haine raciale ou la pornographie infantine, faisant l'apologie de la violence, des produits illicites ou dangereux, des propos illicites, diffamatoires, injurieux ou portant atteinte à la vie privée, aux bonnes mœurs, ou à caractère publicitaire sont rigoureusement interdits dans le cadre de l'utilisation de la présente application et du Jeu.

Il appartient à tout Participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne sur la page Facebook et la participation au Jeu se fait sous l'entière responsabilité des Participants.

La Société Organisatrice ne saurait encourir aucune responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté (et notamment sans que cette énumération soit limitative) :

- le Jeu ne pouvait se dérouler convenablement du fait notamment d'un virus, d'un bogue, d'une intervention d'un tiers non autorisé, d'une fraude et/ou de problèmes techniques, ou

- elle était amenée à annuler le Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions.

Ni la Société Organisatrice ni le Partenaire ne seront tenus pour responsable en cas notamment : d'intervention malveillante sur le jeu, de problèmes de liaison téléphonique, de problèmes de matériel ou logiciel, de destruction des informations fournies par des Participants pour une raison non imputable à la Société Organisatrice, de dysfonctionnements de logiciel ou de matériel, d'erreurs humaines ou d'origine électrique, en cas de force majeure et de perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du Jeu.

Tout Participant qui aurait tenté de falsifier le bon déroulement du Jeu soit par intervention humaine ou par intervention d'un automate, serait immédiatement disqualifié et sa participation supprimée. Toute tentative par un Participant ou toute autre personne d'endommager volontairement un site Internet ne constitue une atteinte à la réglementation civile et pénale et la Société Organisatrice se réserve le droit de poursuivre tout agissement de cette nature.

Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. La Société Organisatrice et le Partenaire ne sauraient donc être tenus pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des Participants au Jeu et déclinent toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des Participants au réseau.

Plus particulièrement, la Société Organisatrice et le Partenaire ne sauraient être tenus pour responsable d'un quelconque dommage causé aux Participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle. En outre, la responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problèmes d'acheminement ou de perte de courrier postal ou électronique.

L'utilisation de robots ou de tout autre procédé similaire permettant de trouver le point gagnant de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination de son auteur.

Si la Société Organisatrice met tout en œuvre pour offrir aux Participants des informations et/ou outils disponibles et vérifiés, elle ne saurait cependant être tenue pour responsable des erreurs (notamment d'affichage sur les sites du Jeu, d'envoi d'e-mails erronés aux participants), d'une absence de disponibilité des informations et/ou de la présence de virus sur le site.

Il appartient à chaque Participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique et téléphonique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation au Jeu se fait sous son entière responsabilité.

Article 13 – DONNEES PERSONNELLES ET UTILISATION

Il est rappelé que pour participer au Jeu, les Participants doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (civilité, nom, prénom, adresse, date de naissance (facultatif), adresse e-mail, sexe, ...). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution et à l'acheminement des prix. Ces informations sont destinées à la Société Organisatrice et pourront être transmises à ses partenaires, notamment SEPHORA SA. Cette promotion n'est pas gérée ou parrainée par Facebook. Les informations que vous communiquez sont fournies à la Société Organisatrice et non à Facebook.

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Participant dispose d'un droit d'opposition (art 26 de la loi), d'accès (art 34 à 38 de la loi), de rectification et de suppression (art 36 de la loi) des données personnelles qui le concernent. Du seul fait de l'acceptation de la dotation, les gagnants autorisent la Société Organisatrice à utiliser ses nom et prénom, ville, photo de profil pour les besoins de la communication faite autour du Jeu uniquement, sur tout support, pour la France, sur une période de douze mois, sans que cela ne lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de sa dotation.

Les gagnants peuvent s'opposer à l'utilisation de ces données par écrit à l'adresse suivante : ELITE MEDIA – Application Facebook Jeu SEPHORA – 19, avenue George V, 75008 Paris.

Article 14 – APPLICATION DU REGLEMENT – DEPOT ET MISE A DISPOSITION DU REGLEMENT

La participation à ce jeu implique de la part du Participant l'acceptation pleine et entière du Règlement et des modalités de déroulement du Jeu. Aucune contestation s'y rapportant ne pourra être admise. Tous les cas non prévus par le Règlement seront tranchés par la Société Organisatrice.

Le Règlement est déposé chez Maître Hélène DARRICAU-PECASTAING, Huissier de Justice dont l'étude SCP Darricau Pecastaing est sise 4 Place Constantin Pecqueur 75018 Paris, France. Le Règlement est accessible auprès de l'Huissier dépositaire.

Le Règlement est également disponible gratuitement en ligne pendant toute la durée du jeu sur internet, notamment à l'adresse <http://apps.facebook.com/emlfrancesephora>.

Il peut être adressé à toute personne faisant la demande par courrier auprès d'ELITE MEDIA, Application Facebook Jeu "ELITE MODEL LOOK FRANCE/SEPHORA" - 19 avenue George V, 75 008 PARIS.

Le timbre concernant l'envoi postal pour obtenir le Règlement sera remboursé forfaitairement sur la base du tarif lent en vigueur sur simple demande écrite accompagnée d'un RIB ou d'un RIP jointe à la demande du Règlement. Une seule demande de copie du Règlement et de remboursement des frais engagés pour obtenir cette copie sera prise en considération par Participant (même nom, même adresse).

Article 15 : DROIT APPLICABLE - DIFFERENDS

Le Règlement est soumis au droit français.

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au jeu doivent être formulées sur demande écrite au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la date de fin du Jeu auprès d'ELITE MEDIA, Application Facebook Jeu "ELITE MODEL LOOK FRANCE/SEPHORA" - 19 avenue George V, 75 008 PARIS.

En cas de désaccord persistant sur l'application ou l'interprétation du Règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au tribunal compétent de Paris, France, auquel compétence exclusive est attribuée.

* * *
* *
*

CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL

Jeu gratuit sans obligation d'achat.

Conformément à loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui vous concernent. Vous pouvez exercer vos droits auprès d'ELITE MEDIA à l'adresse suivante : **ELITE MEDIA** – Application Facebook Jeu « ELITE MODEL LOOK FRANCE/SEPHORA » – 19, avenue George V, 75008 Paris ; concours@elitemodel.fr ; à laquelle vous pouvez également exercer un droit d'opposition à recevoir des offres commerciales. Ce droit vous sera également offert à la réception de tout message.

1. Editeur:

La société ELITE MEDIA – société à responsabilité limitée, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 403.854.193. – APE 6391Z, ayant son siège social 19, avenue George V, 75008 Paris (ci-après « l'Editeur »), édite une application Facebook dédiée au Jeu en ligne " **ELITE MODEL LOOK FRANCE/SEPHORA** " dans le cadre du concours Elite Model Look France 2013 (ci-après « l'Application »).

Pour accéder à l'Application, vous devez préalablement avoir un compte ou créer votre compte sur Facebook.com et autoriser l'Application dans la boîte de dialogue prévue à cet effet, qui s'affiche à l'écran sous la forme de pop-up. Toute connexion ultérieure à votre compte Facebook entraîne automatiquement l'accès à l'Application si vous l'avez préalablement autorisée. Les Participants autorisent la communication et la diffusion du nom des gagnants.

2. Objet:

IL EXPRESSEMENT PRECISE QUE L'APPLICATION NE VOUS EST PAS VENDUE MAIS VOUS EST CONCEDEE SOUS LICENCE. PAR CONSEQUENT, L'EDITEUR NE VOUS TRANSFERE AUCUN DROIT DE PROPRIETE RELATIF A L'APPLICATION (EN CE Y COMPRIS CODE SOURCE ET CODE OBJET). L'EDITEUR VOUS CONFERE UNIQUEMENT UN DROIT PERSONNEL, NON EXCLUSIF, NON TRANSFERABLE DE JOUISSANCE DE L'APPLICATION SUR LE TERRITOIRE DE LA FRANCE.

Les dispositions de la présente licence régiront également toutes les mises à jour et/ou mises à niveau fournies par l'Editeur qui remplacent et/ou s'ajoutent à la version de l'Application, sauf si une telle mise à jour et/ou mise à niveau sont accompagnées d'un contrat de licence distinct.

3. Prise d'effet/Durée:

La présente licence prend effet à la date à laquelle vous avez autorisé l'Application depuis votre compte Facebook et vous est concédée pour toute la durée de mise en ligne de l'Application par l'Editeur.

4. Droits concédés/Restrictions:

L'Editeur vous confère, à titre personnel, non exclusif et non transférable, le droit d'utiliser l'Application. Vous ne pouvez pas louer, prêter, vendre, distribuer ou concéder en sous-licence l'Application. Vous ne pouvez pas copier, et plus généralement reproduire sous/sur quelque forme/support que ce soit, décompiler, effectuer l'ingénierie inverse, désassembler, tenter d'obtenir le code source, modifier ou créer des œuvres dérivées à partir de toute ou partie de l'Application ou de ses mises à jour et/ou mises à niveau.

5. Services/Contenus Tiers:

L'Application peut permettre l'accès aux contenus et services édités par ou appartenant à des tiers. L'utilisation desdits contenus et services peut nécessiter votre acceptation de conditions d'utilisation supplémentaires.

6. Garanties:

L'Editeur fournit l'Application avec diligence et dans le respect des règles de l'art. Vous bénéficiez des garanties de conformité et d'éviction. Vous pouvez adresser toute demande d'assistance et/ou réclamation concernant le fonctionnement de l'Application à l'adresse suivante : **ELITE MEDIA** – Application Facebook Jeu « ELITE MODEL LOOK FRANCE/SEPHORA » – 19, avenue George V, 75008 Paris ; concours@elitemodel.fr

7. Responsabilité:

L'Editeur sera tenu responsable uniquement des dommages directs et prévisibles, causés par un manquement de l'Editeur aux obligations lui incombant au titre des présentes. La responsabilité éditoriale de l'Editeur ne pourra être engagée pour des contenus et services tiers dont il n'a pas la maîtrise. Le non-respect de votre part des restrictions susvisées est constitutif d'une violation des droits de l'Editeur et/ou de tiers. Si vous contrevenez à ces restrictions, vous pouvez faire l'objet de poursuites pénales et civiles.

8. Résiliation:

Les droits qui vous sont concédés au titre de la présente licence prendront fin immédiatement après notification écrite de la part de l'Editeur si vous ne respectez pas l'une quelconque des dispositions de la présente licence. En cas de résiliation de la licence, vous devez cesser toute utilisation de l'Application.

9. Loi applicable/Juridiction :

Le droit français régit la présente licence et votre utilisation de l'Application. Les juridictions de Paris, France, ont une compétence exclusive pour connaître de tout litige survenant dans l'application et l'interprétation des stipulations du présent Contrat et ce, à défaut de résolution amiable.

* * *

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE ELITE MEDIA

(Application Facebook Jeu « **ELITE MODEL LOOK FRANCE/SEPHORA** »)

1. Application/Editeur:

La société ELITE MEDIA – société à responsabilité limitée, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 403.854.193. – APE 6391Z, ayant son siège social 19, avenue George V, 75008 Paris (ci-après « ELITE »), édite une application Facebook « ELITE MODEL LOOK FRANCE/SEPHORA » dans le cadre du concours "Elite Model Look France 2013 "(ci-après « l'Application »).

2. Objet:

ELITE est très sensible à la protection des données à caractère personnel concernant les utilisateurs de l'Application. Les présentes conditions s'appliquent uniquement aux données collectées et traitées par ELITE et/ou les prestataires agissant pour son compte. Il est donc de votre responsabilité de prendre connaissance des conditions d'utilisation et de la politique de conservation et de protection des données personnelles propres au réseau social Facebook auquel vous êtes inscrit.

3. Autorisation de l'Application/Données personnelles:

Pour accéder à l'Application, vous devez préalablement avoir un compte ou créer votre compte sur Facebook.com (ci-après le « Compte ») et autoriser l'Application dans la boîte de dialogue prévue à cet effet, qui s'affiche à l'écran sous la forme de pop-up. Toute connexion ultérieure à votre Compte à l'aide de vos identifiants personnels (l'adresse électronique et le mot de passe), entraîne automatiquement l'accès à l'Application si vous l'avez préalablement autorisée. Il est rappelé ici que vous devez assurer la confidentialité de vos identifiants personnels. En cas de perte du mot de passe, vous devez suivre la procédure proposée pour se connecter au Compte, disponible sur la page d'accueil de Facebook.com et cliquer sur la rubrique « mot de passe oublié?».

En validant la requête d'autorisation de l'Application (« demande de permission »), vous consentez à ce qu'ELITE et/ou ses prestataires accèdent aux informations de base de votre Compte, à savoir : nom, prénom, date de naissance, photo du profil, sexe, réseaux, identifiants d'utilisateur, liste d'amis et d'autres informations que vous avez communiquées à tout le monde.

Vous êtes informé par la présente que les données à caractère personnel vous concernant et collectées dans le cadre de la présente Application pour les besoins du Jeu sont destinées à ELITE et/ou par ses prestataires, notamment SEPHORA SA afin de vous permettre de participer au Jeu. Ces données sont nécessaires d'une part pour tenir à jour les statistiques utilisateurs et informer notamment dans le cadre de la sélection des gagnants du Jeu. Ces données peuvent également être

stockées par Elite, ses partenaires dont Sephora pour nous permettre de vous adresser des offres commerciales sur ses produits et services si vous y avez consenti dans le cadre du Jeu. Conformément à loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui vous concernent. Ce droit vous sera offert à la réception de tout message.

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès (art. 34 à 38 de la loi), d'opposition (art. 26 de la loi), de rectification et de suppression (art. 36 de la loi) des données personnelles qui vous concernent.

Vous pouvez exercer vos droits précités par courrier électronique à concours@elitemodel.fr ou par voie postale, en écrivant à **ELITE MEDIA** – Application Facebook jeu SEPHORA - 19, avenue George V, 75008 Paris

4. Protection des mineurs :

Si vous pensez qu'ELITE détient des informations concernant un mineur de moins de 13 ans, n'hésitez pas à nous le notifier aux adresses susvisées et nous nous engageons à supprimer de telles données dans les plus brefs délais. Les personnes âgées de 13 à 18 ans doivent informer leurs parents (ou titulaires de l'autorité parentale ou tuteurs légaux) et recueillir leur accord, avant la communication de toute information les concernant.

5. Modification :

ELITE se réserve la possibilité de mettre à jour sa politique de confidentialité et s'engage à vous informer de tout changement des présentes par tout moyen de son choix.